

## SOCIAL

# Nouveau Conseil d'administration

## MSA GIRONDE

### Élections des administrateurs, du premier vice-président et du président de la MSA Gironde

Du 5 au 16 mai, lors des élections MSA plus de 13 000 exploitants, salariés, employeurs de main d'œuvre et retraités girondins se sont mobilisés par leur vote pour désigner les représentants de leur protection sociale de base (santé, famille, retraite, relation entreprises) pour 5 ans. Ils ont ainsi élu 311 délégués cantonaux, dont 231 titulaires, sur le territoire girondin.

#### Une gouvernance unique dans la protection sociale

Les élections des 27 membres du Conseil d'administration de la MSA Gironde se sont déroulées lors de l'Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> juillet, à Gradignan. À l'issue du scrutin du premier Conseil d'administration, les nouveaux administrateurs ont procédé à l'élection du président, Alain Duc, et de son premier vice-président, Francis Largeaud. Ce nouveau Conseil d'administration de la MSA Gironde est composé de 27 administrateurs élus :

- neuf administrateurs pour le premier collège des exploitants,

- douze administrateurs pour le deuxième collège des salariés,
  - six administrateurs pour le troisième collège des employeurs de main d'œuvre,
- auxquels viennent s'ajouter deux administrateurs qui représentent les familles, désignés par l'Union des Associations Familiales (UDAF).

La gouvernance mutualiste, qui fait la spécificité de la MSA dans le paysage des régimes de protection sociale français, permet aux administrateurs de participer pleinement au fonctionnement des caisses et aux évolutions de leur protection sociale. Leur mission est ainsi de fixer les orientations générales concernant la gestion et le fonctionnement de la caisse et de voter le budget. Ils impulsent notamment les axes des politiques d'action sanitaire et sociale et de prévention des risques professionnels. À l'écoute des besoins ou des situations difficiles de terrain, ils sont attentifs à proposer des dispositifs d'accompagnement adaptés et prennent part aux grands débats sur l'évolution de la protection sociale.



Le nouveau Conseil d'administration de la MSA Gironde

#### Le nouveau conseil d'administration

À l'issue du scrutin le 1<sup>er</sup> juillet, auquel ont participé 132 délégués cantonaux titulaires sur 231 inscrits (soit un taux de participation de 57%), la composition du nouveau Conseil d'administration est la suivante :

Premier collège « Exploitants » : Pierre Barbe, Pascal Fauque, Jérôme Fréville, Marie-Henriette Gillet, Fabienne Langel, Floriane Laville, Thierry Migne, Danielle Moncla et Angélique Neau.

Deuxième collège « Salariés » : Isabelle Augereau (Liste CFDT), Monique Ballu (Liste FO-CGT), Maëva Ben Ahmed (Liste FO-CGT), Jean-Marie Cordoba (Liste CFE - CGC), Séverine Dupin (Liste CFE

- CGC), Claude Duverneix (Liste CFE - CGC), Frédéric Garbay (Liste CFDT), Nicole Lanau (Liste CFE - CGC), André Lanusse (Liste FO-CGT), Francis Largeaud (Liste CFE - CGC), Alain Lartigue (Liste CFDT) et Marika Speisser (Liste CFDT).

Troisième collège « Employeurs de main d'œuvre » : Thierry Bergeon (Service de Remplacement des agriculteurs girondins), Patricia Bonnin (Groupement d'Employeurs de Pichon), Alain Duc, Lucien Guillemet (SC Boyd-Cantenac), Christian Letierce (GEA de Cestas) et Pascal Turani-I-Belloto (FNSEA 33).

Représentant les familles et désignés par l'UDAF (Union des Associations Familiales) : Carol Maugé au titre des salariés, Didier Graffeuille au titre des non-salariés.

## Alain Duc, réélu président



Alain Duc, président de la MSA Gironde

À l'issue du premier Conseil d'administration, les nouveaux administrateurs se sont réunis pour élire le président du Conseil d'administration et le premier vice-président, ainsi que leurs représentants à l'assemblée générale

## PRÉSIDENTE

### Le Conseil d'administration nouvellement élu a procédé au scrutin pour la présidence dans la foulée.

élective de la Caisse Centrale prévues en septembre (trois élus pour le collège des exploitants, trois élus pour le collège des salariés et un élu pour le collège des employeurs). Le président réélu de la caisse de la MSA Gironde est Alain Duc. Il est viticulteur sur le canton des Côteaux de Dordogne et représente le collège des Employeurs. Le premier vice-président est Francis Largeaud. Il est retraité de la MSA, du canton du Nord Gironde et représente le collège des salariés. Alain Duc est né le 29 septembre

1949 à Libourne. Il est marié et le père de deux filles. Agriculteur investi, son parcours a été jalonné de responsabilités :

- De 1985 à 2010 : président de la section cantonale MSA de Daignac puis de la section cantonale de Branne,
- Depuis 1989 : président de la Coopérative viticole d'Espiet,
- Depuis 1990 : vice-président du groupe vinicole "Terres de Vignerons",
- De 1995 à 2015 : administrateur de la MSA Gironde et à la caisse locale du Crédit Agricole de Branne,
- Depuis 2015 : président de la MSA Gironde, président de la MSA Services, président de l'Association Régionale des Caisses de MSA Nouvelle-Aquitaine (ARCMSA),
- Depuis 2016 : administrateur de l'URABLT-ADAR.

Fort de son engagement aux services de l'agriculture et attaché à

la valeur de solidarité, il a souhaité se mobiliser et s'impliquer. Il a fait son entrée au sein de la MSA pour la première fois en 1985 comme délégué de la MSA Gironde. Il a déjà effectué deux mandats en tant que président de la MSA (2015 et 2020) et vient d'être réélu ce 1<sup>er</sup> juillet 2025 pour un mandat de 5 ans.



Francis Largeaud, premier vice-président de la MSA Gironde